



## Unité de Formation par Apprentissage

### Lycée Louis Léopold Boilly

### LA BASSEE

#### Le métier

Le **Certificat d'Aptitude Professionnelle Coiffure** est le diplôme de base de la profession. Il constitue une clé d'entrée dans le métier.

Le diplôme débute le plus souvent comme assistant dans un salon. Il peut également exercer dans un établissement de soins ou de cure.

Le titulaire du CAP Coiffure est en mesure d'assurer ;

- L'application de produits de coloration et de permanente
- Le coiffage des cheveux
- La coupe
- La réalisation d'une mise en plis ou l'enroulage d'une permanente
- Le conseil, pour le choix d'un modèle, des soins ou des traitements
- L'accueil des clients et la gestion des rendez-vous
- Gestion des stocks

#### La formation

**Formation en 2 ans en alternance UFA/Entreprise.**

Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais adaptés à la pédagogie de la formation en alternance.

Enseignement général : 462 heures pour les 2 ans

Enseignement technologique et professionnel : 378 heures

Epreuves d'examens évaluées en contrôle en cours de formation (CCF) et en contrôles ponctuels (CP).

La formation pratique en entreprise est assurée par le Maître d'apprentissage.

#### Les conditions d'accès à la formation

Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur  
Etre âgé entre 16 et 25 ans (Dérogation possible)  
Etre déclaré(e) apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche obligatoire).

#### Le rythme de l'alternance

**2 jours en centre de formation,  
3 jours en entreprise**

#### Les débouchés à l'issue de la formation

**Poursuites d'études possibles :**

- BP Coiffure

**UFA du Lycée Louis Léopold Boilly**  
Rue du collège  
59480 LA BASSEE  
Contacter le Directeur Délégué  
Tél. : 03.20.29.98.18  
Mail : ufa.boilly@ac-lille.fr

